

DEMANDE DE DEROGATION ALL PERIMETRE SCOLAIRE

, in the second	BEIMAINBE			MINIETRE SCOLAIRE	
Gières			ATERNELLE		
ENFANT					
NOM ET Prénoi	m :				
sexe : \square mascul	in 🗆 féminin	Date de naissa	nce :		
ECOLE ET CLASS	SE PRECEDEMMENT FREQ	UENTEES :			
adresse actuelle	e:				
Code Postal :		VILLE:			
		SITUATI	ON FAMILI	ALE	
Marié (e) □ Div	orcé(e) 🗆 Séparé(e) 🗆 Vie	maritale 🗆 Pacsé	e(e) □ Célibata	ire Veuf(ve)	
NOM ET Prénom du responsable légal : NOM ET Prénom du responsable légal :				énom du responsable légal :	
PERE	AUTORITE PARENTALE	□ oui □ non	MERE	AUTORITE PARENTALE 🗆 oui 🗆 r	ion
adresse :			adresse :		
Code Postal :	VILLE:	Code	Postal :	VILLE:	
_	laire envisagé: □ restauration scolaire □ TA 5 h 45-18 h30 □	.P (Temps Accueil F	eriscolaire) 15 l	n 45-16 h 30 □	
	port envisagé pour aller à	l'école dont dép	end l'enfant :		
- à pied □ - véhicule □					
- transport en c	ommun 🗆				
- navette □					
ECOLE					
	-			carte scolaire est susceptible de mod	<u>lifications</u> afin
-	quilibre des effectifs sur l		iaternelles de	ia commune) :	
	VEAUX HABITANTS DE L'E	CO-QUARTIER:			
	ce quartier, l'affectation	The second secon			

ECOLE DEMANDEE:

MOTIF DE LA DEMANDE

Merci de joindre une lettre de motivation ainsi que des pièces justificatives (exigées) ainsi que des renseignements complémentaires (composition de la famille, nombre de frères et sœurs, âge, école et classes fréquentées)

Les demandes de dérogation seront étudiées et éventuellement accordées, en fonction de critères précis, dans la limite des capacités d'accueil des deux écoles, par une commission constituée d'élus, des directrices d'écoles et de représentants de parents d'élèves.